

Communiqué de presse

Paris, le 23 octobre 2009.

Fortis Assurances lance Forticiel Génération 2, une nouvelle solution retraite qui conjugue savoir-faire, expérience et innovation

Fort de son expérience Fortis Assurances lance un nouveau contrat qui répond aux évolutions du marché et aux besoins spécifiques des indépendants et des professions agricoles.

Fortis Assurances est un acteur majeur sur le marché de la retraite et notamment dans le cadre de la retraite des professionnels indépendants. Le contrat Forticiel est une véritable référence sur le marché. Il a été maintes fois récompensé par la presse spécialisée.

Ce nouveau contrat bénéficie de la fiscalité Madelin et comporte de nombreuses options.

- Au moment de l'adhésion, l'assuré peut opter pour l'option avec garantie de la table.
- Il peut également choisir la garantie plancher.
- L'offre financière est élargie avec plus de 130 supports en unités de compte. Pour dynamiser et sécuriser le capital, des fonds à horizon avec plusieurs maturités sont proposés et donc adaptés à chaque année de départ à la retraite.
- Plusieurs options de gestion sont ouvertes : la gestion libre ou la gestion pilotée. Dans le premier cas, l'assuré choisit les supports sur lesquels il souhaite investir, alors que dans la seconde option, il délègue la gestion financière de son épargne. L'investissement est fonction de la durée restant à courir jusqu'à la retraite, avec reversement progressif et automatique d'une unité de compte profilée (choix entre deux profils) sur le fonds en euros.
- Une option de sécurisation des plus values est proposée et permet de définir un seuil à partir duquel les gains générés sur les unités de compte sont sécurisés vers le fonds en euros.
- Au terme, Forticiel Génération 2 propose un choix de six types de rentes : la rente viagère réversible ou non, la rente viagère avec annuités garanties réversible ou non, la rente par paliers progressifs ou dégressifs avec ou sans réversion.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la plaquette commerciale jointe

Fortis Assurances

1 rue Blanche
75009 Paris
France

www.fortisassurances.fr

Fortis Assurances est une filiale de Fortis Insurance International, qui fait partie du groupe Fortis.

Avec l'assurance comme coeur de métier, Fortis (www.fortis.com) emploie plus de 10.000 personnes en Belgique et à l'étranger. Fortis compte quatre marchés de référence : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Europe continentale et l'Asie.

Sa filiale AG Insurance, qu'elle détient à 75%, jouit de longue date du leadership en *Life* et *Non-Life* sur le marché belge, son marché domestique. Elle se profile en outre comme un acteur essentiel dans le créneau *Employee Benefits*.

En dehors de la Belgique, sa filiale Fortis Insurance International, détenue à 100%, mène ses activités dans les trois autres marchés au travers de filiales propres, de coentreprises ou de partenariats locaux. Au Royaume-Uni, Fortis est en passe de devenir le deuxième assureur automobile du marché tandis qu'en Asie, Fortis met à profit son savoir-faire pour valoriser les opportunités de développement de partenariats à haute valeur ajoutée.

En 2008, 54% du chiffre d'affaires des activités d'assurance provenaient du marché belge et 46% des autres marchés.

Fortis détient en outre une participation de 45% dans Royal Park Investments, une structure d'accueil qui héberge un portefeuille de crédits structurés. Il détient aussi des participations à 100% dans des sociétés de financement, dont il assume la gestion des actifs et des passifs.

Fortis est cotée sur Euronext (Bruxelles – Amsterdam).

Fortis accorde par ailleurs une importance déterminante à sa responsabilité sociale, démontrée par ses fondations, dédiées au mécénat et au bénévolat.

Contacts presse :

Paris : Catherine Demongeot +33 (0)1 49 70 17 18